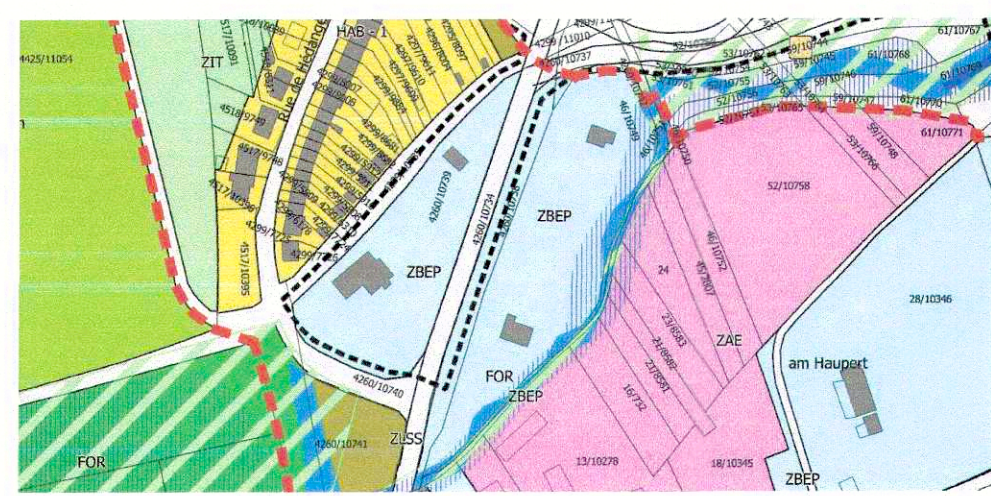
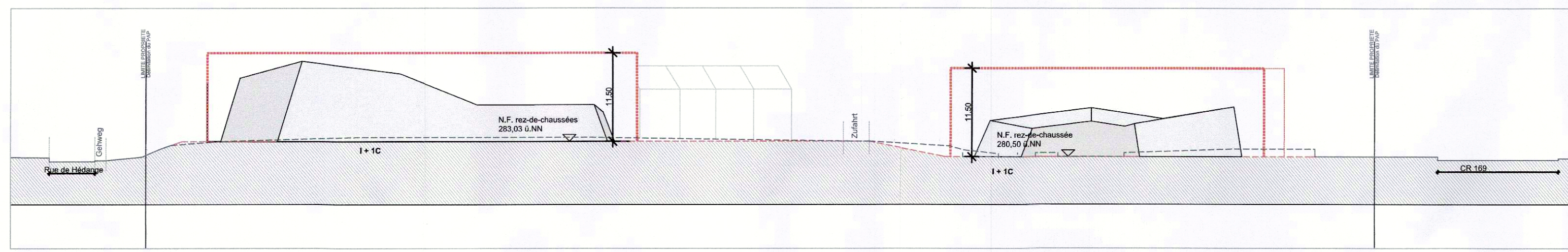




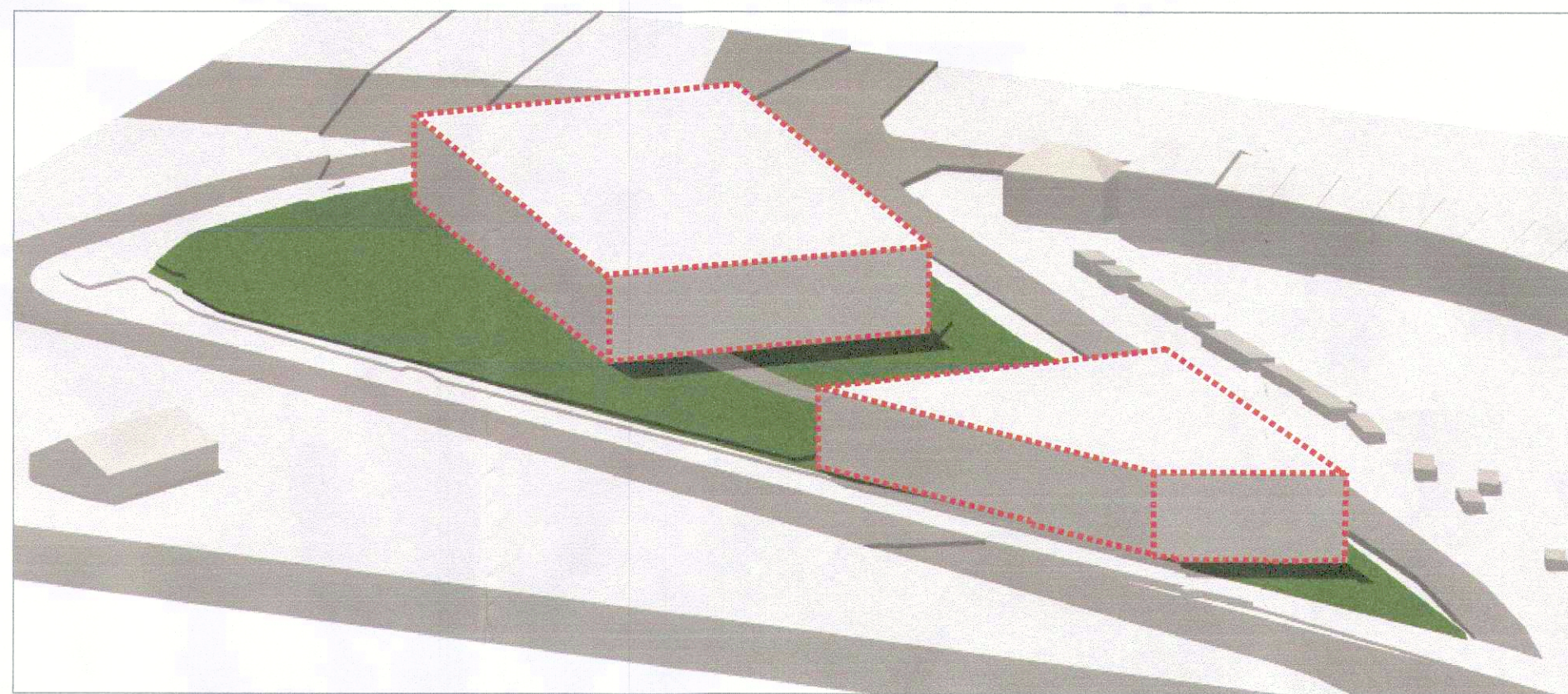
VUE EN PLAN - éch 1/500



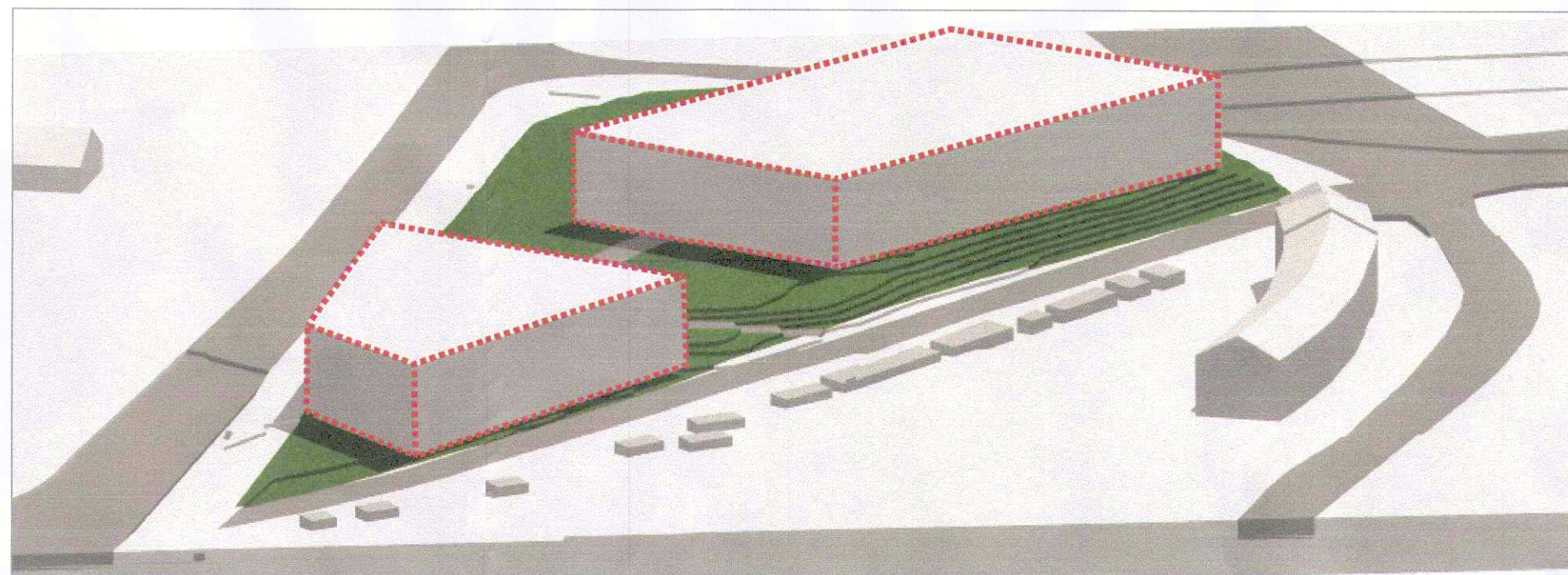
PARTIE GRAPHIQUE DU PAG (EXTRAIT)



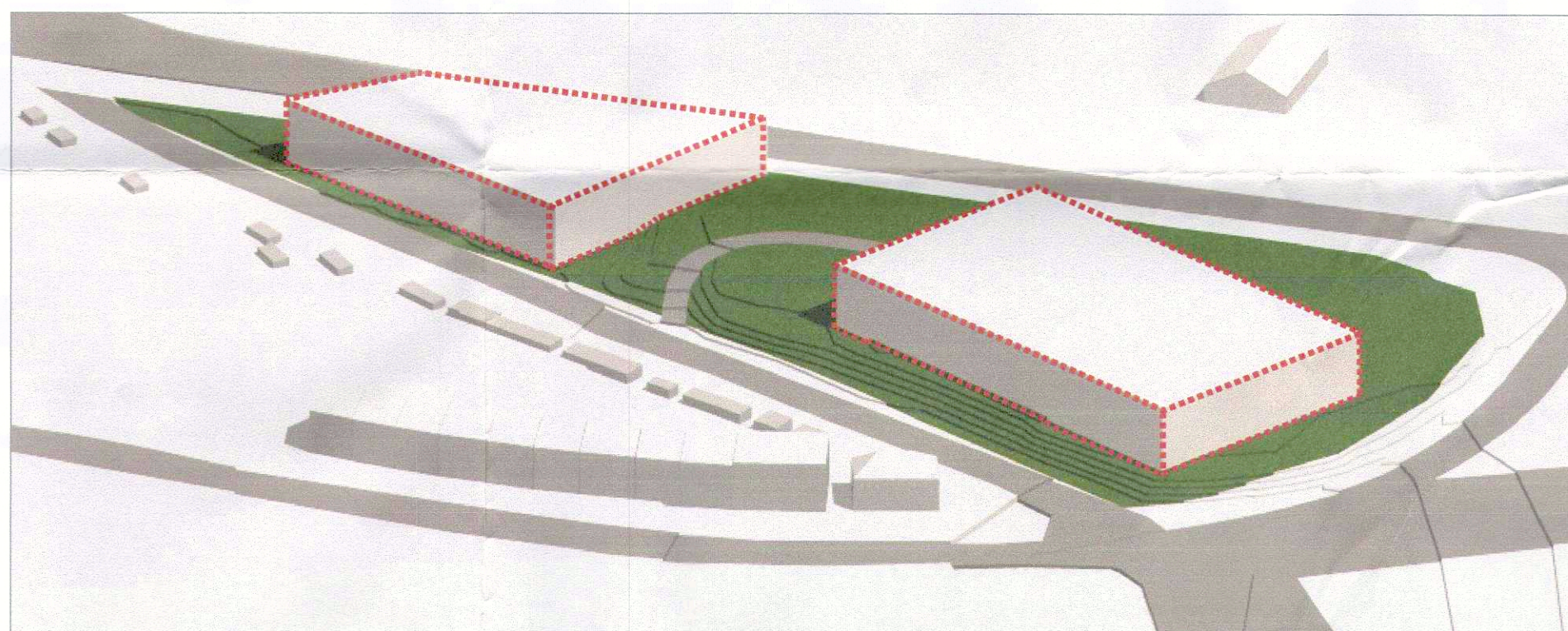
COUPE BB - éch 1/500



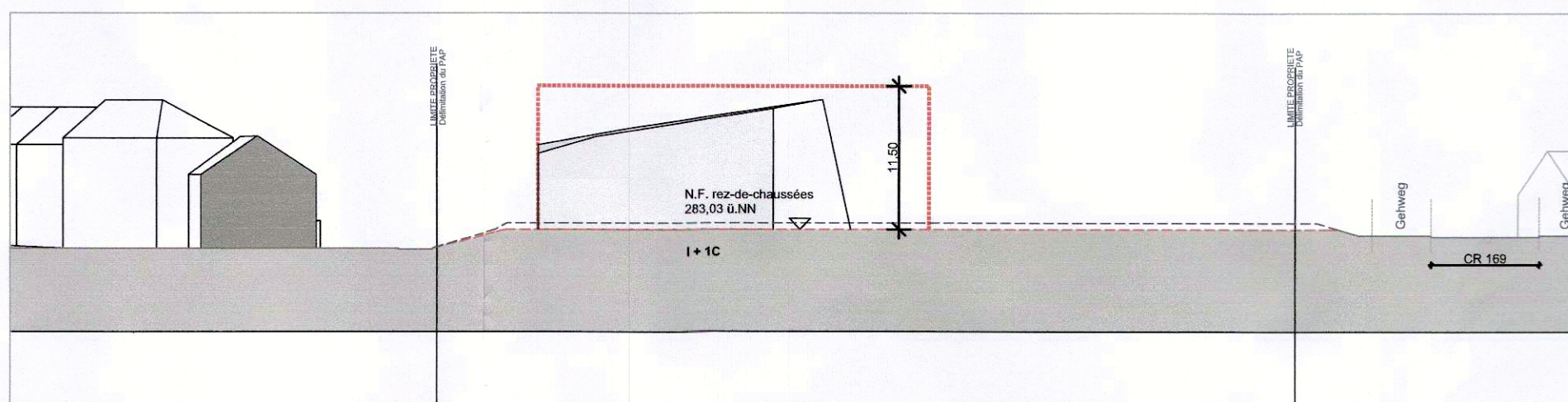
REPRÉSENTATION AXONOMÉTRIQUE



REPRÉSENTATION AXONOMÉTRIQUE



REPRÉSENTATION AXONOMÉTRIQUE



COUPE AA - éch 1/500

LOT / ILOT		surface de lot / Ilot [ares]	
surface d'emprise au sol [m <sup>2</sup> ]	min.	max.	max.
	max.	min.	max.
surface scellement du sol [m <sup>2</sup> ]	max.	min.	max.
	min.	max.	max.
type de toiture	max.	min.	max.
	min.	max.	max.
type, disposition et nombre des constructions	max.	min.	max.
	min.	max.	max.
		surface de constructibilité brute [m <sup>2</sup> ]	
		type et nombre de logements	
		nombre de niveaux	
		hauteur de construction [m]	

FOND DE PLAN		Gabarit des immeubles (plan/coupe)	
—	Délimitation du PAP et des zones du PAG	—	alignement obligatoire pour construction destinées au séjour prolongé
---	Délimitation des différentes zones du PAG	---	limites de surfaces constructibles pour construction destinées au séjour prolongé
—	Courbes de niveau	—	alignement obligatoire pour dépendances
---	terrain existant	---	limites de surfaces constructibles pour dépendances
---	terrain remodelé	---	limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
I, II, III, ...	Nombre de niveaux	---	limites de surfaces constructibles pour avant-corps
+1, 2, ...R	nombre de niveaux pleins	---	Délimitation des lots / Ilots
+1, 2, ...C	nombre de niveaux sous combles	---	lot projeté
+1, 2, ...S	nombre de niveaux en sous-sol	---	lot projeté
h-c-x	Hauteur des constructions:	---	terrains cédés au domaine public communal
h-a-x	hauteur à la corniche de x mètres	---	Degré de mixité des fonctions:
h-f-x	hauteur à l'acrotère de x mètres	---	pourcentage minimal de surface construite à dédier au logement par construction
oc	constructions en ordre non configu	---	pourcentage minimal et maximal de surface construite brute de logement par construction
x-m1	maisons isolées	---	pourcentage obligatoire de surface construite brute de logements par construction
x-m2	maisons jumelées	---	Espaces extérieurs privés et public
x-mb	maisons en bande	---	EVp espace vert privé
x-ci	constructions isolées	---	EVp espace vert public
x-u	xlogements de type unifamilial	---	ADJ aire de jeux ouvert et public
x-b	xlogements de type bifamilial	---	espace extérieur pouvant être scellé
x-c	xlogements de type collectif	---	espace extérieur pouvant être scellé partiellement
tp	toiture plate	---	voie de circulation motorisée
tr(x%~z%)	toiture à x versants, degré d'inclinaison	---	espace pouvant être dédié au stationnement
tm	toiture mansardée	---	chemin piéton / piste cyclable / zone piéton
Servitudes	servitude de type urbanistique	---	voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre
	servitude écologique	---	voie de circulation / espace vert
	servitude de passage	---	Plantations et murs
	élément bâti ou naturel à sauvegarder	---	arbre à moyen ou haut tige projeté
Données à titre impératif	accès véhicules motorisés	---	arbre à moyen ou haut tige à conserver
	zone pour Facobs véhicules motorisés	---	haie projetée
		---	haie à conserver
		---	mur projeté
		---	mur à conserver
		---	rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
		---	canalisation pour eaux pluviales
		---	canalisation pour eaux usées
		---	fossé ouvert pour eaux pluviales
		---	fossé ouvert pour eaux pluviales (caniveau à grille)
		---	bâtiment existant
		---	éclairage public
		---	limitation de passage
		---	stationnement résidentiel
		---	stationnement public
		---	tri des déchets
		---	B Elect borne électrique pour recharger des vélos et voitures
		---	limites de terrasses constructibles
		---	Espace externe au PAP à aménager
		---	Construction existante à démolir

Ind.	Date	Objet de la révision	Par	Appr.
B	07.09.2016	Modification selon cellule de consultation	FB	PR
A	01.03.2016	Modification parcelle	FB	PR

Projet				
<b>PAP - Zeroderitt</b>				
Adresse chantier				
Rue de Hédange				
Maître d'ouvrage				
Administration Communale de Schiffflange				
Stade		Référence		Format
Demande d'autorisation				A1
Type du document		Echelle	Date	Par
Plan d'aménagement particulier		1/500, sans éch	22/01/2016	FB
Localisation		Plan N°	Indice	
Partie graphique		1511-A1-40-0000		B

team bureau d'architecture

ROEDERSCH I WEYLAND  
31, rue d'Oradour | T. 23 24 56 | info@team31.lu  
L-2266 Luxembourg | F. 25 26 57 | www.team31.lu

Plan de principe, sous réserve de la confirmation des limites de parcelles par l'administration du cadastre & topographie. Chaque révision annule et remplace les plans précédents. Toutes les dimensions des parties structurales ou techniques sont à reprendre sur les plans des bureaux d'études. Toutes les cotés sont à contrôler par l'entreprise sur chantier. Toute différence est à signaler à l'architecte.